

SEPTEMBRE LE 8 SEPTEMBRE 2014

À l'assemblée ordinaire du conseil municipal de Maddington, tenue au Site Touristique de Maddington Falls, le 8 septembre 2014 à 20h00.

Étaient présents :

M. Ghislain Brûlé, maire,

Madame la conseillère Diane Mercier,

Messieurs les conseillers Patrice Morin, Alain Hamel, Gaétan Légaré
Bernard Philipps et André Rheault.

Formant quorum sous la présidence du maire, M. Ghislain Brûlé.

Assistent également Madame Tammy Voyer, directrice générale et Hans Phaneuf, adjoint à la direction.

139-09-14 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. André Rheault, appuyé par M. Gaétan Légaré et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

EXPOSÉ SUR LES PREMIERS RÉPONDANTS

M. Yannick Gagné de la Régie intermunicipale des Chutes nous fait un exposé sur les services offerts par les premiers répondants.

140-09-14 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 11 AOÛT 2014

Il est proposé par M. Bernard Philipps, appuyé par M. André Rheault et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal du 11 août 2014 tel que présenté.

141-09-14 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 18 AOÛT 2014

Il est proposé par M. André Rheault, appuyé par M. Gaétan Légaré et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal du 18 août 2014 tel que présenté.

142-09-14 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 20 AOÛT 2014

Il est proposé par Mme Diane Mercier, appuyé par M. Gaétan Légaré et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal du 20 août 2014 tel que présenté.

SUIVI DES PROCÈS-VERBAUX

Aucun suivi.

SUIVI DES DOSSIERS

MRC ARTHABASKA

Le maire, M. Ghislain Brûlé, effectue le suivi de la rencontre :

- Il mentionne qu'il y aura des changements pour les frais de nettoyage des cours d'eau.
- Le dossier de la piste cyclable sur la 261 est à l'étude et suit son cours.
- La MRC essaie d'organiser une rencontre avec les députés.

RÉGIE DES CHUTES

Le conseiller, M. Gaétan Légaré, effectue le suivi de la rencontre :

- Il mentionne qu'il y aura porte ouverte le 11 octobre.
- Il y aura une rencontre pour un plan d'urgence.

CARREFOUR INTERGÉNÉRATIONNEL

Madame la conseillère Diane Mercier nous fait un résumé des services actuellement offerts par le Carrefour Intergénérationnel. Mme Tousignant est la travailleuse sociale en charge et elle est disponible pour les services à la communauté.

PARC INDUSTRIEL

Le maire, M. Ghislain Brûlé, effectue un suivi :

- Il mentionne qu'il y a eu des tests de sols.
- Il explique que les entreprises vont commencer à s'y installer au printemps, car à l'automne il est actuellement trop tard.

MADA

La conseillère, Mme Diane Mercier, effectue un suivi :

- Elle mentionne que le dossier suit son cours et qu'il y aura une rencontre pour sortir des feuillets.

AVENUES SANTÉ BOIS-FRANCS

La conseillère Mme Diane Mercier, effectue un suivi :

- Suite au départ des assurances, il y a des locaux à louer de disponibles, 1 tiers est loué par des médecins pour les services de santé.

FIBRE OPTIQUE

Le conseiller, M. Patrice Morin effectue un suivi :

- Il discute du sujet et nous mentionne qu'il recherche des subventions avec industrie Canada et la MRC.

CORRESPONDANCE

L'adjoint à la direction présente la correspondance du mois d'août 2014.

LISTE DES PERMIS DE CONSTRUCTION

L'adjoint à la direction dépose devant le Conseil municipal la liste des permis émis en août 2014.

Comptes payés

Sécurité publique Québec	10 260.24 \$	7705
Gesterra (traitement des matières juin)	1 317.61 \$	7706
Roy Desrochers Lambert (audit livre comptable pour l'exercice terminé le 31 décembre 2013.)	6 921.50 \$	7707
Caza Marceau + (honoraires professionnels) Facture 10218	448.40 \$	7708
Caza Marceau + (Frais d'huissiers) Facture 10184	284.57 \$	7708
Ville de Daveluyville (peinture pour lignes blanches)	15.18 \$	7709
Home Hardware (Ruban)	3.41 \$	7710
CN (système avertissement avec barrières juin)	333.37 \$	7711
Hydro-Québec (éclairage public int. rte 261 Juin)	43.75 \$	7712
Hydro-Québec (éclairage public Juin)	235.95 \$	7713
Infotech (Banque d'heure) Facture # 201500239	1126.76 \$	7714
Gesterra (Tonnage éco centre janv-juin)	4.49 \$	7715
Spectralite/Signoplus Panneaux Visibilité restreinte et accessoires	229.84 \$	7716
Buropro Citation (papeterie) facture #2465975	178.30 \$	7717
Télébec (service juillet-aout)	147.61 \$	7718
Excavation E.M.B (enlever le trottoir)	1 092.27 \$	7719
Béton 34 (Stone slinger + pierre 20 mm)	1 473.11 \$	7720
Gérard Boudreault (pelle hydraulique étendage pierre Lac Ginette)	60.00 \$	7721
CN (système avertissement avec barrières juillet)	308.00 \$	7722
Hydro-Québec (éclairage public juillet)	244.09 \$	7723
Hydro-Québec (éclairage public int. rte 261 juillet)	45.23 \$	7724
Frais de déplacement et de représentation Bernard Philipps	239.00 \$	7725
Gardien Virtuel	8 294.37 \$	7726
Revenu Québec (DAS) juillet	592.46 \$	Dépôt Direct
Revenu Canada (DAS) juillet	62.14 \$	Dépôt direct
Revenu Québec (DAS) août	2 3180.20 \$	Dépôt direct
Revenu Canada (DAS) août	1 627.38 \$	Dépôt direct
Salaires août	4 042.86 \$	Dépôt direct

Comptes à payer

MRC (quote-part #5)	1 678.00 \$
Carrières PCM (0 ¾)	166.42 \$
Croix-Rouge (Entente Service aux sinistrés)	150.00 \$
Caza Marceau Soucy Boudreault Avocats	340.00 \$
Ghislain Brûlé (Frais de déplacement)	403.90 \$
Image go (Enseigne Maddington)	402.41 \$
Télébec	145.92 \$
Gesterra	11 803.31 \$
Régie inter. Des chutes (Quote-part et intervention)	26 049.88 \$
Gaétan Tremblay (kilométrage)	81.00 \$
Canadien National	308.00 \$
Centre de rénovation Daveluyville inc.	116.66 \$
Le causeur (pub supplémentaire)	150.00 \$
MRC (demande de permis 25x)	56.25 \$
Jean-Yves Rochefort (allocation pour dépenses de véhicule 2013)	125.00 \$
Revenu Québec (D.A.S juin)	130.49 \$
Signoplus(livraison)	18.96 \$

Il est proposé par M. Patrice Morin, appuyé par M. Gaétan Légaré et résolu unanimement d'accepter les comptes payés et à payer tel que présenté.

144-09-14

RÉSOLUTION D'APPUI À LA DEMANDE À LA C.P.T.A.Q PAR M. FRANÇOIS MERCIER POUR UN PERMIS D'ENLÈVEMENT DE SOL ARABLE ET D'INCLUSION À LA ZONE AGRICOLE

CONSIDÉRANT QUE cette demande ne contrevient à aucun règlement municipal.

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 58.2 de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles, la Municipalité de Maddington doit faire une recommandation à l'égard de tout projet soumis à la CPTAQ, sur la base des critères de l'article 62;

CONSIDÉRANT QUE le projet constitue une amélioration agricole, et qu'il ne restera plus aucune contrainte sur l'agriculture eu égard aux critères de l'article 62 de la LPTAA;

Il est proposé par M. Patrice Morin, appuyé par M. Gaétan Légaré et résolu unanimement d'appuyer la demande formulée et soumise par M. François Mercier aux fins spécifiées dans le document daté du 8 septembre 2014,

145-09-14 **DEMANDE DE COMMANDITE POUR LES TOURNOIS BANTAM ET PEEWEE ORGANISÉS PAR LE HOCKEY MINEUR DE DAVELUYVILLE**

Le conseiller, monsieur Alain Hamel se retire du dossier.

Il est proposé par M. Patrice Morin, appuyé par Mme. Diane Mercier et résolu unanimement de faire l'achat d'une publication en carte d'affaires d'une valeur de 50 \$ pour financer le Tournoi Bantam et Pee wee de Daveluyville.

146-09-14 **DOSSIER MME. LEBEAU (FINAL)**

Il est proposé par M. André Rheault, appuyé par M. Bernard Philipps et résolu unanimement d'accepter l'entente hors cours et de clore le dossier.

147-09-14 **MUNICIPALITÉ AMIE DES ENFANTS ET POLITIQUE FAMILIALE**

Sujet retiré.

148-09-14 **AVIS DE MOTION CODE D'ÉTHIQUE DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX**

Il est proposé par Mme Diane Mercier, appuyé par M. André Rheault et résolu unanimement d'adopter le code d'éthique des employés municipaux tel que présenté.

149-09-14 **PRONONCIATION DU GENTILÉ ([MA.DI.NWA] ET [MA.DI.NWAZ])**

CONSIDÉRANT QUE messieurs Gabriel Martin, auteur du Dictionnaire des onomastismes québécois, et Jean-Yves Dugas, auteur du Dictionnaire universel des gentilés en français, demandent à la municipalité d'officialiser la prononciation de son gentilé, c'est-à-dire la prononciation du nom de ses habitants;

CONSIDÉRANT QUE les demandeurs sont à créer un dictionnaire des gentilés québécois qui consignera la prononciation officielle de ces mots;

CONSIDÉRANT QUE le gentilé de Maddington Falls, officialisé le 11 août 2014, s'écrit « Maddinois », au masculin singulier, et « Maddinoise », au féminin singulier;

CONSIDÉRANT QUE l'alphabet phonétique international (API) permet de consigner à l'écrit la prononciation d'un mot sans équivoque, à l'aide de caractères idoines universels;

CONSIDÉRANT QUE les transcriptions [ma.di.nwa] et [ma.di.nwaz], composées en API, représentent, respectivement, les manières d'articuler « Maddinois » et « Maddinoise » en conformité avec l'usage standard du français contemporain de variétés québécoises;

Il est proposé par M. Alain Hamel, appuyé par Mme. Diane Mercier et résolu unanimement d'officialiser les prononciations de « Maddinois » et « Maddinoise » en [ma.di.nwa] et [ma.di.nwaz], respectivement.

150-09-14

APROBATION DES TRAVAUX PAERRL

CONSIDÉRANT QUE le ministère des Transports a versé une compensation de 36 565\$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2013;

CONSIDÉRANT QUE les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes suivantes : 1re Rue, 2e Rue, coin Rang de la Rivière et 11e Rang et le Rang de la Rivière, dont la responsabilité incombe à la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE la présente résolution est accompagnée de l'Annexe A identifiant les interventions réalisées par la Municipalité sur les routes susmentionnées;

CONSIDÉRANT QU'un vérificateur externe présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes l'Annexe B ou un rapport spécial de vérification externe dûment complété.

Il est proposé par M. Bernard Philipps, appuyé par Mme. Diane Mercier et résolu unanimement que la municipalité de Maddington informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes suivantes : 1re Rue, 2e Rue, Coin Rang de la Rivière et 11e Rang et le Rang de la Rivière, dont la responsabilité incombe à la municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

151-09-14

PARC RÉCRÉOTOURISTIQUE (SUBVENTION)

CONSIDÉRANT QUE nous n'avons pas eu la subvention PIQM MADA lors de la première demande ;

CONSIDÉRANT QUE le programme PIQM MADA est de nouveau disponible ;

Il est proposé par M. André Rheault, appuyé par M. Alain Hamel et résolu unanimement que la municipalité de Maddington appuie le comité MADA et ses collaborateurs dans le dépôt du projet Parc Récréotouristique au Fonds PIQM-MADA avec les mêmes conditions que la résolution 023-01-14 du 20 janvier 2014.

152-09-14

POSTES CANADA

ATTENDU QUE les réductions d'heures au service à la clientèle nuisent à l'accès des services dispensés pas le bureau de poste pour nos citoyens

Il est proposé par M. Alain Hamel, appuyé par M. Gaétan Légaré et résolu unanimement de demander à Postes Canada de maintenir les heures d'ouverture au service à la clientèle tel que celles qui sont en place puisque des réductions auraient comme impact un service inadéquat pour les citoyens.

153-09-14 **ACCÈS D (UTILISATEUR)**

Il est proposé par M. Gaétan Légaré, appuyé par M. Patrice Morin et résolu unanimement d'ajouter l'adjoint à la direction comme utilisateur AccesD Desjardins.

VARIA

154-09-14 **DÉPÔT DE NUIT**

CONSIDÉRANT QUE nous pouvons attendre de longue minute au comptoir pour les dépôts bancaires ;

CONSIDÉRANT QUE les dépôts bancaires se font en dehors des heures normales du bureau ;

Il est proposé par Mme Diane Mercier, appuyé par M. Patrice Morin et résolu unanimement d'accepter la dépense de 25\$ par années pour le dépôt de nuit à la Caisse Desjardins.

155-09-14 **CHÈQUES INFOTECH**

CONSIDÉRANT QUE le carnet de chèques actuel de la municipalité tire à sa fin ;

CONSIDÉRANT QUE les chèques informatisés sont plus rapides à produire et plus professionnels ;

Il est proposé par M. Gaétan Légaré, appuyé par M. Patrice Morin et résolu unanimement d'accepter l'achat de chèques informatisés au coût de 250\$ pour 500 chèques.

156-08-14 **ÉCHELLE VOIRIE**

CONSIDÉRANT QUE la sécurité de nos employés est primordiale;

CONSIDÉRANT QUE l'échelle actuelle de la voirie n'est pas sécuritaire;

Il est proposé par M. Alain Hamel, appuyé par M. André Rheault et résolu unanimement d'accepter l'achat d'une échelle grade 1 pour la voirie.

PÉRIODE DE QUESTIONS

- Le conseiller, M. Bernard Phillips, mentionne qu'il ne veut plus s'occuper des problèmes liés aux animaux dans la municipalité et questionne sur les prochaines dates de publication du journal le Causeur.
- La conseillère, Mme Diane Mercier, questionne sur la piste cyclable et piétonnière.

- Les conseillers messieurs Patrice Morin et Alain Hamel discutent du projet fibre optique et demande à l'adjoint à la direction de prendre le relais.
- On demande où nous en sommes avec l'avis juridique dans le problème de fauchage.
- On questionne sur la procédure à suivre pour les chiens errants.
- On demande si le règlement sur la période de questions a été adopté à l'unanimité.
- On questionne sur les frais d'avocats.
- On demande si la feuille de question de M. Morin est disponible.
- On mentionne qu'il y a une rumeur d'augmentation de taxe et on demande s'il y a un projet pour les diminuer.
- On demande de l'information sur les montants approximatifs de la mise à pied de Mme Lebeau.
- On questionne sur le projet du parc industriel.
- On propose de faire une feuille pour expliquer les projets de la municipalité.
- On demande de l'information sur la procédure à suivre pour les avis publics.
- On pose plusieurs questions sur le projet d'achat du terrain d'Hydro-Québec.
- On demande s'il y a eu une résolution pour adhérer au Carrefour intergénérationnel.
- On mentionne qu'il n'y a pas de ligne jaune sur le chemin du Lac Ginette.

Levée de l'assemblée sur proposition de M. André Rheault à 21h38.

SIGNÉ :

M. Ghislain Brûlé, maire

SIGNÉ :

Mme Tammy Voyer
Directrice générale et secrétaire-trésorière